

## Informations données :



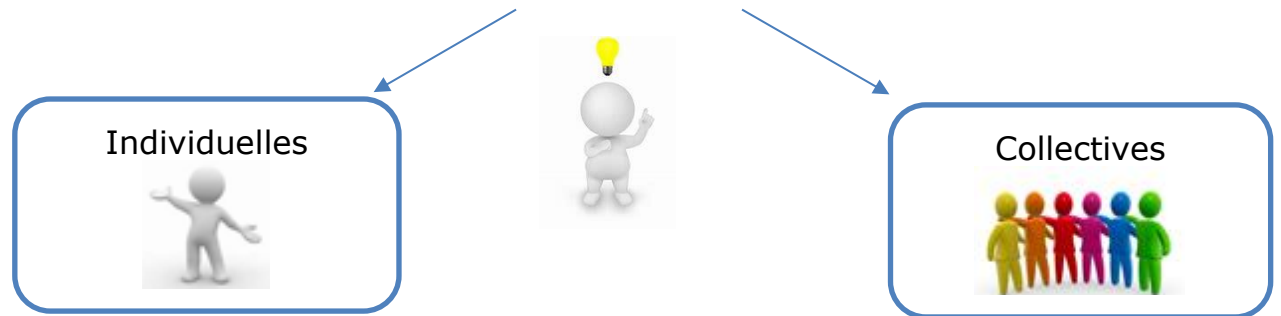
Pour toute question, vous pouvez  
contacter le **Réseau TC-AVC Hdf**  
au **03 20 44 58 12**

« Je reste mobile :  
mes solutions »

**Votre interlocuteur local :**



A chacun sa solution... ?

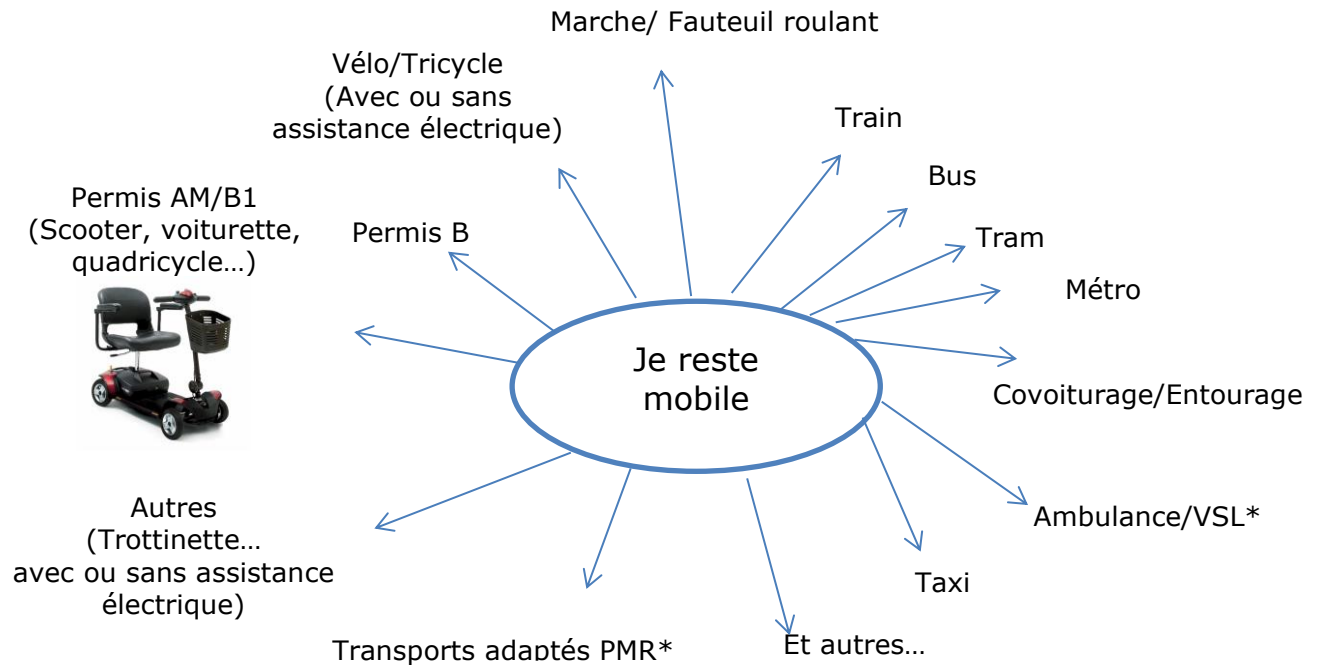


Vous avez bénéficié ou non d'un diagnostic mobilité avec bilan neuropsychologique, médical et/ou ergothérapeutique.

Les bilans réalisés ou à réaliser définissent vos possibilités, vos accompagnements et apprentissages nécessaires pour l'accès aux différents moyens de mobilité.

Ces possibilités sont dépendantes de votre lieu ou bassin de vie.

Le but de cette plaquette est de vous proposer un récapitulatif des différentes possibilités existantes autour de chez vous.



\*PMR : Personne à Mobilité Réduite

\*MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

\*AGEFIPH : Association de GÉstion du Fond pour l'Insertion des Personnes Handicapées

\*CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

\*SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

\*SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour personnes Handicapées

\*SESSAD : Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile.

\*VSL : Véhicule Sanitaire Léger



Où me renseigner ?

Aides financières  
MDPH\*, AGEFIPH\*, Mutuelle  
Comité d'entreprise de l'employeur,  
Conseil général,  
CCAS\*...

Accompagnement humain  
Structure de rééducation, mission locale  
SAVS\*, Cap Emploi,  
SAMSAH\*/ SESSAD\*

